



Communiqué

Le commissaire Frank Iacobucci nomme des membres du personnel

Ottawa, le 16 février 2007 – L'honorable Frank Iacobucci, qui a été nommé commissaire chargé de mener l'Enquête interne sur les actions des responsables canadiens relativement à Abdullah Almalki, Ahmad Abou-Elmaati et Muayyed Nureddin, a le plaisir d'annoncer la nomination de certains membres clés du personnel juridique et administratif affecté à l'enquête.

M^e John B. Laskin sera avocat principal. Admis au Barreau en 1979, M^e Laskin est un associé principal de Torys s.r.l. à Toronto. Il y exerce dans de nombreux domaines du litige.

M^e John A. Terry est nommé avocat adjoint. Également associé de Torys s.r.l., M^e Terry œuvre notamment dans les domaines du droit international, du droit public et du droit commercial. Il a été admis au barreau en 1991.

M^e Danielle Barot est nommée avocate, chargée de gérer la preuve documentaire de l'enquête. M^e Barot est une spécialiste du droit criminel et une associée chez Schurman Longo Grenier à Montréal. Elle a été admise au barreau en 1971.

M^{me} Nicole Viau-Cheney est nommée directrice, Finances et Administration. À ce titre, M^{me} Viau-Cheney sera chargée de tous les aspects administratifs et financiers de la Commission. Elle a précédemment œuvré pour de nombreuses commissions d'enquête.

M^{me} Francine Bastien sera responsable des communications et des relations avec les médias. Originaire de Montréal et ex-journaliste à la radio et à la télévision de Radio-Canada et de la CBC, M^{me} Bastien a assuré des fonctions analogues auprès de la Commission Arar.

Le Commissaire entend procéder à d'autres nominations au fur et à mesure que l'enquête suivra son cours.

La Commission prévoit convoquer prochainement les premières audiences pour traiter de certaines questions préliminaires, y compris les demandes de participation à l'enquête.

Le mandat du commissaire, fixé en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes et sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique, consiste à établir si la détention en Syrie ou en Égypte des trois personnes en cause résulte des actions de responsables canadiens, particulièrement en ce qui a trait à l'échange de renseignements avec des pays étrangers; s'il y a eu manquement dans les actions de responsables canadiens en ce qui a trait aux services consulaires; et si des sévices quelconques exercés en Syrie ou en Égypte à l'endroit des trois personnes en cause résultent des actions de responsables canadiens.

-30-

Personne-ressource pour les médias : Francine Bastien
613-947-7606 Cellulaire : 613-299-6554
Courriel : fbastien@bellnet.ca
P.O. Box / C.P. 1208, Station B / Succursale B
Ottawa Ontario Canada K1P 5R3
613-947-7606 Fax / télécopieur 613-992-2366
www.iacobuccinquiry.ca / www.enqueteiacobucci.ca

